

# Nétiquette spécifique à l'usage des plateformes pédagogonumériques

## Qu'est-ce que la nétiquette?

La nétiquette est une charte qui définit et balise les règles de conduite et de bienséances recommandées lors de l'utilisation des plateformes pédagogonumériques dans un contexte pédagogique. Elle vise à favoriser et garantir un climat propice à l'apprentissage et l'enseignement.

## À qui s'applique-t-elle?

Aux utilisatrices et utilisateurs des plateformes pédagogonumériques :

- Étudiants (es)
- Enseignants (es)
- Conférenciers (ières)
- Formateurs(trices)
- Toutes les ressources non enseignantes du collège.

## Dans quel contexte?

- Enseignement et apprentissage en présence
- Enseignement et apprentissage à distance
- Asynchrone
- Synchronne classe virtuelle
- Hybride
- Bimodale

## Plateformes pédagogonumériques du Cégep de Trois-Rivières

- Omnivox, Léa, MIO
- Moodle
- Zoom
- TEAMS
- Courriels Outlook
- Office 365
- Autres outils numériques (Ex. Wooclap, Compilatio, etc.)

## **Règles de conduite**

Toutes communications à l'intérieur des forums de discussion, des classes virtuelles, du clavardage, des courriels, ou de tout autre outil de communications spécifiques aux plateformes pédaogo numériques du Cégep de Trois-Rivières doivent tenir compte des règles suivantes :

1. Les participants respectent la législation en vigueur, notamment la Charte des droits et libertés de la personne, le Code civil du Québec, le Code criminel, la Loi sur la protection du droit d'auteur et la Loi sur la protection des renseignements personnels.
2. Toute intervention doit être empreinte de respect et de courtoisie.
3. Pour le respect de tous les participants et participantes ainsi que des enseignants et des enseignantes, la courtoisie, la critique constructive, les nouvelles idées et le respect de la propriété intellectuelle sont de mise.
4. Le contenu doit être de nature et de présentation professionnelle. Ainsi, les attaques personnelles, insultes, dénigrement et propos diffamatoires ou haineux n'ont pas leur place dans un cours. Que ce soit envers une personne ou une institution. Plus précisément, sont interdits :
  - a. Propos sexistes, racistes, xénophobes, homophobes, transphobes, ou disgracieux envers l'origine ethnique, un handicap, l'appartenance à une religion, une nation ou à un groupe d'âge.
  - b. Provocation, incitation à la haine ou à la violence et propos agressifs.
  - c. Propos vulgaires, pornographiques ou obscènes.
  - d. Propos portant atteinte à la vie privée, au droit à l'image ou à la réputation.
  - e. Fausses informations.
  - f. Propos incitant à une consommation d'alcool ou de stupéfiants ou faisant l'apologie de l'ivresse.
  - g. Commentaires visant le recrutement religieux ou politique.
  - h. Propos qui encourage des activités illégales.

À cet effet, les administrateurs des différentes plateformes se réservent le droit de retirer temporairement tout commentaire ou publication jugés inapproprié. Un utilisateur qui constate un contenu ou des propos inappropriés doit en informer le collègue.

De plus, lorsqu'un participant ou une participante intervient dans l'un ou l'autre des outils technologiques, il assume la responsabilité des contenus qu'il publie. Il est à noter que les pièces jointes font partie intégrante du contenu.

5. Toute personne présente dans une rencontre virtuelle synchrone doit avoir des comportements en cohérence avec les comportements attendus en classe.
6. L'objet du message et son contenu devraient être précis et formulés clairement.
7. La participante ou le participant est l'auteur et le propriétaire du contenu. Le cas échéant, les sources sont citées.
8. Les administrateurs se réservent le droit de modifier cette nétiquette sans préavis.

**La nétiquette spécifique à l'usage des plateformes pédagogiques s'appuie également sur les différentes politiques, règlements et procédures en vigueur au collège, notamment :**

- le [Règlement relatif aux conditions de vie au collège](#);
- les [Balises entourant le comportement éthique en mode d'enseignement à distance](#);
- la [Politique concernant l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications](#);
- la [Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel](#);
- la [Politique relative au plagiat et à la fraude](#);
- la [Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française](#).